

21 JUILLET 2023



Eric COHEN

## Lettre aux ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, **la société K EAGLE INVESTMENT a lancé une Offre Publique d'Achat (OPA) sur les actions de la société KEYRUS**, dont vous êtes actionnaire. Cette opération est initiée par le management de la société KEYRUS avec le concours de **BNP Paribas Développement**. Cette OPA s'inscrit à terme dans un **projet de retrait des titres KEYRUS de la cotation sur Euronext Growth® Paris**.

### Pourquoi un tel projet ?

La société KEYRUS a démarré ses activités en 1996 et a connu un fort développement au cours de ses 5 premières années d'activité. Pour y faire face, elle a fait appel au marché financier en 2000. **Son introduction en bourse lui a permis de lever 20 M€ de fonds propres** et d'acquérir une notoriété auprès de la communauté financière et de ses clients et partenaires.

Au cours de la décennie suivante, KEYRUS a de nouveau eu recours aux marchés financiers, et de façon plus modeste, une première fois dans le cadre d'une augmentation de capital réservée (pour 4 M€ en 2004) puis pour une émission d'OBSAAR (Obligation à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables) pour 13 M€ en 2008.

Depuis cette date, la société n'a plus jamais eu besoin de faire appel au marché pour lever des fonds. En effet, grâce à la mise en réserve de l'intégralité de son autofinancement (la politique financière de KEYRUS s'appuyant historiquement sur l'absence de versement de dividende) et au recours à l'endettement bancaire de manière ciblée, le groupe a été en mesure de financer sa croissance de manière autonome et pérenne.

Aujourd'hui, **la cotation des titres de la société n'apparaît clairement plus nécessaire**. D'une part, l'intérêt des investisseurs pour l'action KEYRUS est limité, à la lumière du très faible niveau de transactions journalières. D'autre part, les contraintes réglementaires et administratives liées à la cotation pèsent dans les coûts de structure du groupe de manière récurrente.

En conséquence, le management de la société, auquel j'apporte mon concours, souhaite procéder au rachat des titres composant le flottant (soit 5.255.477 actions) en offrant **une fenêtre de liquidité à un prix de 7 € par action, ce qui représente une prime de 58,7%** par rapport au cours de bourse du jour précédant l'annonce du projet d'OPA.

K EAGLE INVESTMENT est très heureux de pouvoir vous proposer cette opportunité et espère que vous apprécierez l'offre qui vous est faite et qu'elle recevra votre assentiment.

Pour répondre à toutes vos questions, nous avons mis à votre disposition un numéro d'appel spécifique (09.70.30.07.21) et une adresse de messagerie dédiée [keyrus-actionnaires@capvalue.fr](mailto:keyrus-actionnaires@capvalue.fr).

En vous remerciant de votre attention et de votre fidélité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, cher actionnaire, en l'expression de nos sincères salutations.

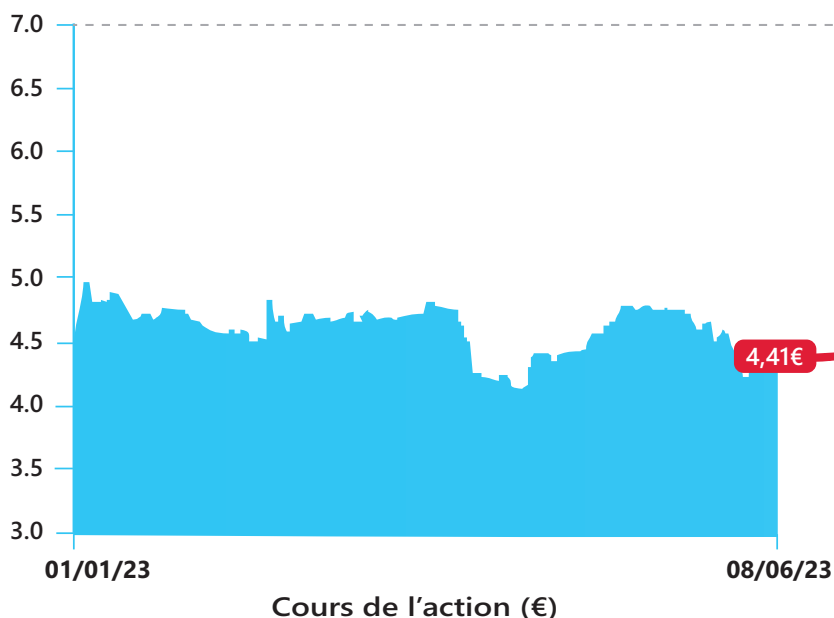
**Eric COHEN**

Président Directeur Général de KEYRUS  
Président de K EAGLE INVESTMENT

## Offre Publique d'Achat sur les actions KEYRUS initiée par K EAGLE INVESTMENT

MARCHÉ DE COTATION : Euronext Growth® Paris

CODE ISIN : FR0004029411



Prix de l'offre :  
**7€**  
par action

**+58,7%**  
de prime

### Principaux objectifs de l'OPA sur KEYRUS

Offrir  
de la liquidité  
au marché

+

Proposer  
un prix de rachat  
incluant une prime  
élevée de 58,7%

+

Permettre  
à terme un retrait  
de la cotation  
du titre KEYRUS

### Extrait du calendrier de l'opération



#### Date

20 juillet 2023

21 juillet 2023

3 août 2023

4 août 2023

Dès que possible

#### Evènement

Diffusion par l'AMF de l'avis d'ouverture de l'Offre  
Diffusion par Euronext Paris de l'avis relatif à l'Offre et ses modalités.

Ouverture de l'Offre.

Clôture de l'Offre.

Publication de l'avis de résultat de l'Offre par l'AMF.

Mise en œuvre du retrait obligatoire et radiation des actions KEYRUS du marché Euronext Growth® Paris, le cas échéant.

**AVERTISSEMENT** : Cette Offre est faite exclusivement en France. Les informations qui précèdent, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession du présent communiqué et de tout document se rapportant à l'Offre sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. L'Initiateur décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne des restrictions qui lui sont applicables. Les informations qui précèdent et les documents qui s'y rapportent ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation ou une offre d'achat de valeurs mobilières dans tout autre pays dans lequel une telle offre ou sollicitation est illégale. L'Offre ne fera l'objet d'aucun enregistrement ou visa en dehors de la France. L'Offre décrite aux présentes n'a pas été et ne sera pas présentée auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et ne sera pas ouverte aux actionnaires aux Etats-Unis. Les documents relatifs à l'Offre, à savoir la note d'information de K Eagle Investment et la note en réponse de Keyrus visées par l'AMF le 18 juillet 2023 respectivement sous les numéros 23-321 et 23-322, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amffrance.org](http://www.amffrance.org)), et de Keyrus (<https://keyrus.com/fr>). Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de K Eagle Investment et de Keyrus sont également disponibles sur ces mêmes sites.

Hotline de 9h à 18h du lundi au vendredi :

**09 70 30 07 21**

Email :

**keyrus-actionnaires@capvalue.fr**

Site internet :

**www.keyrus.com**